

Le 27 juillet, l'*Etendard* revient à la charge dans l'article qui suit.

LES PUPITRES DE L'ISLET.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs que M. l'abbé Verreau, pour justifier les extravagances commises par les commissaires d'écoles de Montréal, dans l'ameublement de certaines de leurs écoles, avait prétendu que des pupitres somptueux et séparés (comme à l'École Normale) exerçaient une influence favorable sur les élèves, et rendaient leurs " progrès plus sensibles. "

Pour établir sa théorie, M. l'abbé Verreau, dans son témoignage, a mentionné un seul fait, mais un fait qui lui paraissait probant !

Le fait était arrivé à l'Islet. M. l'abbé Delâge, curé, avait, disait-il, insisté pour avoir de ces pupitres qui exerçaient une influence si nouvelle et si remarquable.

Mais lisons plutôt : ces choses-là perdent à être racontées :

" ... M. Delâge, curé, avait insisté pendant quelque temps auprès du directeur des Frères chargés de l'école pour faire donner aux élèves des pupitres et des sièges chargés de l'école pour faire donner aux élèves des pupitres et des sièges comme nous en avions à l'école normale ; mais alors, les règles de l'institut ne permettaient pas aux directeurs de faire ce changement. Plus tard, les règles ayant été modifiées, on donna aux enfants des pupitres et des sièges, et ces enfants se trouvant commodément assis, ayant devant eux un pupitre convenable, se montraient, d'après mon curé, à la fois plus tranquilles, plus studieux, et les progrès devinrent sensibles. "

N'est-ce pas que l'effet était magique ?

Et les auditeurs, et les lecteurs, et les graves commissaires royaux ont dû croire qu'une théorie appuyée par un fait aussi patent, aussi merveilleux, devait être bonne.

Mais l'effet n'a pas duré longtemps. Le Frère Réticius a fait crouler la théorie en sapant par la base l'échafaudage boiteux qui l'appuyait. Dans sa lettre publiée le 17 avril, il a dit :

Voici ce que m'écrivit le frère directeur de l'Islet : " Les tables qui furent faites en 1853, lors de la fondation de l'établissement, existent encore aujourd'hui avec leur forme primitive. — " Jamais le R. M. Delâge ne m'a demandé de remplacer les tables par des bureaux-pupitres. " — M. le Grand-Vicaire Delâge m'a chargé de vous dire qu'il ne s'est jamais occupé du mobilier de nos classes. "

C'était péremptoire. Aucune réponse ne fut faite alors à la lettre du Frère Réticius.

L'*Etendard* ayant fait allusion à ces faits le 10 juillet courant, M. l'abbé Verreau adressa le même jour, à tous les journaux français de la ville, une lettre destinée à réaffirmer le fait et surtout à écraser son contradicteur.